



En detresse aidez-nous svp problème avec bien en défiscalisation

Par **majax93**, le **04/03/2008** à **13:34**

Bonjour,
ce message est un cri de detresse!!!
S'il vous plaît aidez-nous. Depuis 2005, nous avons fait ma fiancée et moi l'achat d'un bien par le biais de la loi Robien.
Ce bien se situe dans la ville de "Le Mans" résidence "Le Sarthois" 217 rue henri barbusse, nous avons effectué les démarches avec la société Adomos qui eux ont transféré le dossier à un gestionnaire "La Sit".
En effet, nous avons été appâté, en nous promettant monts et merveilles, nous devions avoir un bien qui se louerai très facilement grace au fait que ce soit du neuf et grace à son loyer peu honnêteur. Ce qui est tout à fait le contraire, aujourd'hui la famille s'est agrandi, nous avons un enfant, et ce bien à été livré en juillet dernier, hors il n'y a toujours pas de locataires, durant près de 3 mois personne n'était en charge du programme et le site n'était plus occupé par le gestionnaire. Depuis décembre ils ont repris du service mais c'est pareil, des personnes désagréables au téléphone, aujourd'hui même on m'a encore raccroché au nez, j'avais appelé car j'ai trouvé un locataire, il essaye de rentrer dans l'appartement depuis plus d'un mois et aujourd'hui avec un dossier complet on refuse de lui donner les clés pretextant qu'il lui fallait un garant alors que son dossier n'en a pas la nécessité, des nouveaux frais astronomiques tous les mois dont on a oublié de nous parler lors des différents entretiens (je pense que nous ne sommes pas les seuls à être dans cette situation car nous avons été contacté par l'agence Century 21 de la ville car d'autres personnes ont rendu leur dossier à cette agence, mais nous hésitons car nous payons des assurances chez La SIT). Nous travaillons tous les deux et n'arrivons pas à joindre les deux bouts en fin de mois avec le crédit de notre appartement (139 000 euros), celui de l'appartement du mans (104 500 euros) et notre voiture (7 000 euros), sans compter nos frais personnels, c'est à dire, prendre soins de notre enfant de 7 mois.
C'est pour cela que nous voulons savoir si le dossier est valable pour les mettre en procès, on ne veut pas gagner d'argent, on ne veut simplement plus de ce bien, on veut enfin respirer...s'il vous plaît, aidez

nous...merci.rnCordialement.